

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Wenger Plattner
Seestrasse 39 | Case Postale
CH-8700 Kusnacht-Zurich

T +41 43 222 38 00
F +41 43 222 38 01
www.wenger-plattner.ch

Karl Wüthrich, lic. iur.
Avocat | Attorney at Law
swissair@wenger-plattner.ch
Inscrit au barreau

Aux créanciers de
Swissair Schweizerische Luftverkehr AG
en liquidation concordataire

Küsnacht, mai 2019

Swissair Schweizerische Luftverkehr AG en liquidation concordataire; Circulaire n° 28

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire de Swissair Schweizerische Luftverkehr AG («Swissair») ainsi que de la suite prévue de la procédure au cours des prochains mois.

I. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2018

Le 20 mars 2019, le liquidateur a présenté au juge concordataire du Tribunal de district de Bülach son 16^e rapport d'activité pour l'année 2018 après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 31 mai 2019, dans les bureaux du liquidateur chez Wenger Plattner, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Kusnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de la hotline, au numéro +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité, dans la mesure où les créanciers n'ont pas déjà été informés par la Circulaire n° 27 de janvier 2019.

II. PRESENTATION GENERALE DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITES DU LIQUIDATEUR ET DE SON SUPPLEANT

Au cours de l'année 2018, le liquidateur a concentré ses activités sur l'apurement d'une créance conditionnelle (cf. Circulaire n° 27, ch. III.1), la conduite d'un procès en contestation de l'état de collocation (cf. Circulaire n° 27, ch. III.2), la préparation du versement d'un quatrième acompte aux créanciers ayant des créances de 3^e classe (cf. Circulaire n° 27, ch. I.) et l'invocation de créances envers la Sabena SA en Belgique. Le suppléant du liquidateur a mené la procédure d'action en responsabilité à l'encontre des anciens organes de Swissair (cf. Circulaire n° 27, ch. II., et ch. V.1. ci-après) et a élaboré les bases pour la répartition des produits issus de la vente de biens immobiliers et de participations à l'étranger (cf. ch. III.2. ci-après). Enfin, divers actifs ont pu être réalisés (cf. ch. IV. ci-après).

2. ACTIVITE DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

En 2018, la commission des créanciers a tenu une séance et une conférence téléphonique. Elle a pris des résolutions relatives à deux propositions du liquidateur par voie de circulaire.

III. ETAT DES ACTIFS DE SWISSAIR AU 31 DECEMBRE 2018

1. REMARQUE PRELIMINAIRE

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2018 ([annexe 1](#)). Cet état représente les actifs de Swissair au 31 décembre 2018, en l'état actuel de nos connaissances.

2. ACTIFS

Liquidités Les liquidités de Swissair sont placées principalement auprès de la Banque Cantonale de Zurich («ZKB»). Depuis le 1^{er} mars 2015, la ZKB perçoit des intérêts négatifs sur les avoirs de Swissair. En 2017, des intérêts négatifs d'un montant de CHF 807 950 ont ainsi été perçus. Le taux d'intérêt négatif moyen mis à charge était légèrement inférieur à 0,7%. Les intérêts négatifs ont pu être nettement réduits par rapport à l'année précédente (CHF 1 424 060) par le versement du troisième acompte.

Créances envers des tiers Le poste «Créances envers des tiers» comprend principalement des prétentions de Swissair envers différentes sociétés de l'ancien groupe Swissair qui se trouvent en procédure d'insolvabilité en Suisse et à l'étranger. Le poste a été évalué avec prudence, selon l'état actuel de nos connaissances.

Immeubles La répartition des produits issus de la vente des biens immobiliers à Singapour, Bombay, Tel Aviv, Istanbul, Madrid, São Paulo et Rio de Janeiro entre SAirGroup et Swissair est encore pendante. L'objectif visé est de trouver un accord sur cette répartition durant l'année 2019. La valeur de ce poste peut donc encore évoluer.

Actifs restants non encore réalisés: En plus des actifs précités, la participation de Swissair Training Center SA en liquidation et la répartition d'un produit issu de la vente d'une participation à l'étranger sont encore pendantes. Par ailleurs, l'action en justice intentée en matière de prétention en responsabilité et d'autres prétentions éventuelles en responsabilité sont également présentées pour mémoire. Les actifs non encore liquidés ont été évalués avec prudence.

3. DETTES DE LA MASSE

Créanciers concordataires Le poste créanciers de la masse au 31 décembre 2018 comprend les coûts de liquidation occasionnés en 2018.

Provisions pour les trois premiers acomptes: L'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2018 comprend les provisions suivantes pour les trois premiers acomptes:

Motif de la provision	1 ^{er} acompte en CHF	2 ^e acompte en CHF	3 ^e acompte en CHF
Paiements non exécutés en raison d'instructions de paiement manquantes ou pour d'autres raisons	356 711	1 261 573	1 667 249
Créances conditionnelles pour lesquelles les conditions ne se sont pas encore réalisées	532 853	1 625 203	2 237 984
Créances dans des actions en contestation de l'état de collocation en cours	2 267 189	6 914 926	9 522 193
Total des provisions	3 156 753	9 801 702	13 427 426

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal des trois premiers acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

4. CREANCES CONCORDATAIRES

L'état de collocation est apuré à l'exception de l'action en contestation de l'état de collocation pendante de la masse en faillite ancillaire de Sabena (cf. Circulaire n° 27, ch. III.2.) et de son annonce de créance provisionnelle. L'état de l'action en contestation de l'état de collocation est présenté à l'[annexe 2](#).

5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF

Sur la base des actifs disponibles figurant à l'état de liquidation au 31 décembre 2018, le dividende maximal s'établira à 21% pour les créances de la 3^e classe. Si, en revanche, l'action en contestation de l'état de collocation est approuvée, le dividende minimal s'élèvera à 20,5%. Les quatre acomptes versés à ce jour ont d'ores et déjà permis d'en distribuer 19,2%. Le solde du dividende concordataire prévisionnel variera donc entre 1,3% et 1,8%.

IV. REALISATION DES ACTIFS

En 2018, des actifs d'un montant de CHF 69 170 979 ont pu être réalisés. En 2018, Swissair a principalement encaissé des acomptes issus de la procédure de liquidation de SAirGroup AG, de SAirGroup Finance (NL) BV et de Swiss-cargo AG.

V. INVOCATION DE PRETENTIONS EN RESPONSABILITE

1. FINANCEMENT DU GROUPE

Le recours en matière civile déposé par le suppléant du liquidateur avec l'approbation de la commission des créanciers auprès du Tribunal fédéral contre le jugement du Tribunal de commerce du canton de Zurich du 16 mars 2018 n'a pas encore été tranché. Swissair a déposé sa réplique en janvier 2019. Les défendeurs ont présenté leurs dupliques en février 2019.

2. AUTRES ACTIONS EN RESPONSABILITE

Swissair se réserve le droit d'intenter d'autres actions en responsabilité à l'encontre des responsables.

VI. SUITE PREVUE DE LA PROCEDURE

Au cours des prochains mois, il s'agira de trouver des accords avec SAirGroup sur la répartition du produit issu de la vente de biens immobiliers et d'une participation à l'étranger. Les bases ont déjà été posées. Actuellement, des négociations sont en cours entre les masses en liquidation.

En outre, l'encaissement de créances envers des sociétés insolubles de l'ancien groupe Swissair se poursuit. Il s'agit en l'occurrence en premier lieu de supprimer les circuits de dividendes existants (cf. Circulaire n° 25, ch. II). Des discussions ont été entamées avec différents liquidateurs et administrateurs de faillite des sociétés insolubles de l'ancien groupe Swissair sur les possibles procédures de suppression des circuits de dividendes. L'objectif est de faire aboutir ces discussions en 2019 et de procéder dans toute la mesure du possible au recouvrement des créances auprès des sociétés insolubles de l'ancien groupe Swissair.

Enfin, le suppléant du liquidateur va poursuivre le procès en responsabilité contre les anciens organes de Swissair et décider ensuite, en accord avec la

commission des créanciers, si d'autres procès en responsabilité doivent être engagés. A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible d'évaluer le temps nécessaire au règlement de ces aspects ayant trait à la responsabilité.

Les créanciers seront informés par voie de circulaire des événements importants au fur et à mesure de la procédure. Les informations sur le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2020.

Avec mes salutations les meilleures

Swissair Schweizerische Luftverkehr AG en liquidation concordataire
Le liquidateur:

Karl Wüthrich

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG
en liquidation concordataire**

Deutsch:	+41-43-222-38-30
Français:	+41-43-222-38-40
English:	+41-43-222-38-50

- Annexes: 1. Etat de liquidation de Swissair au 31 décembre 2018
2. Aperçu de la procédure de collocation de Swissair

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DECEMBRE 2018

	31.12.2018	31.12.2017	Variation
	CHF	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités			
ZKB CHF	7'750'443	42'502'438	-34'751'995
ZKB EUR	84'767	1'299'032	-1'214'265
ZKB USD	40'169	2'666'037	-2'625'868
ZKB dépôt à terme CHF	130'000'000	50'000'000	80'000'000
Total des liquidités	137'875'379	96'467'507	41'407'872
Positions de liquidation:			
Banques/caisses étranger	2'180	2'693	-513
Débiteurs concordataires	3'727'035	2'148	3'724'887
Créances sur des tiers	15'606'000	85'756'000	-70'150'000
Avances sur frais de justice	6'933'409	6'733'409	200'000
Dépôts/Garanties	0	1'450'000	-1'450'000
Créances résultant du produit des équipements d'exploitation	2	2	0
Biens immobiliers (part des produits issus de la vente)	8'000'000	8'000'000	0
Participations	1	1	0
Prétentions en responsabilité	p.m.	p.m.	
Total des positions de liquidation	34'268'627	101'944'253	-67'675'626
TOTAL DES ACTIFS	172'144'006	198'411'759	-26'267'753
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	469'411	272'492	196'919
Provisions 1er acompte	3'156'753	8'016'361	-4'859'608
Provisions 2ème acompte	9'801'702	27'911'796	-18'110'094
Provisions 3ème acompte	13'427'426	33'911'392	-20'483'966
Provisions pour frais de liquidation	5'000'000	5'000'000	0
Provisions pour décomptes en suspens	0	0	0
Total des dettes de la masse	31'855'292	75'112'041	-43'256'749
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	140'288'714	123'299'719	16'988'995

Aperçu de l'état de la procédure de collocation

catégorie	annoncées montant CHF	dans le cadre de la procédure de collocation					Dividende concordataire en %				
		reconnues montant CHF	action intentée montant CHF	décision différée montant CHF	écartées définitivement montant CHF	acomptes	Dividende futur		Total		
							minimal	maximal	minimal	maximal	
Garanties par gage	4'758'963.80	1'074'339.35	-	-	3'684'624.45	-	-	-	-	-	-
1 ^{ère} classe	902'655'767.50	17'975'081.90	-	-	884'680'685.60	100%	-	-	100%	100%	100%
2 ^{ème} classe	939'006.50	936'075.09	-	-	2'931.41	100%	-	-	100%	100%	100%
3 ^{ème} classe	27'062'407'411.15	3'349'501'565.63	113'359'440.90	-	23'599'546'404.62	16.5%	4.0%	4.5%	20.5%	21.0%	21.0%
Total des créances concordataires	27'970'761'148.95	3'369'487'061.97	113'359'440.90	-	24'487'914'646.08						